



Communiqué de presse de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

RAISON SOCIALE - SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Via dell'Occhiale, 11 - Vallesella

32040 Domegge di Cadore (BL) - Italie

N° d'identification fiscale et TVA 00193820255

Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255

Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

SIEGE ADMINISTRATIF ET OPERATIONNEL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Direction commerciale et site de production

Via dell'Industria, n° 5/9

32010 Pieve d'Alpago (BL) - Italie

Le conseil d'administration de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A. décide de convoquer l'assemblée des actionnaires à l'effet de délibérer sur la requête d'admission aux négociations des actions sur l'AIM Italie / Marché alternatif du capital organisé et géré par la Borsa Italiana S.p.A. ainsi que sur les modifications des statuts de la société.

Le conseil d'administration de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., société leader dans le secteur de la production et de la commercialisation des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique, non moins que référence importante dans le secteur des articles de maroquinerie portant la griffe Fedon 1919, réuni en date de ce jour, a examiné les raisons de nature économique, gestionnaire et stratégique qui, dans le cadre du plus ample projet de développement de la société, emportent la proposition de soumettre à l'assemblée des actionnaires la demande d'admission à la négociation des actions ordinaires de la société sur le système multilatéral AIM Italie / Marché alternatif du capital, organisé et géré par la Borsa Italiana S.p.A.

Le Groupe Fedon – explique le président, Callisto Fedon - est coté à l'Euronext à Paris déjà depuis 1998. À l'époque de ce choix, le marché français représentait, tant du point de vue de la dimension que sous l'aspect de la potentialité de développement, le marché le plus intéressant pour les produits de notre cœur de métier. Notre stratégie de développement, qui visait une plus grande internationalisation, eu égard notamment à l'Europe et à la France, pouvait en ce sens constituer à l'époque la tête de pont vers d'autres pays à fort potentiel commercial.

Depuis, beaucoup de choses ont changé. Notre Groupe – poursuit Callisto Fedon – s'est internationalisé grâce à divers investissements qui l'ont amené à être présent non seulement en France, mais aussi en Allemagne, aux États-Unis, en Roumanie, à Hong Kong et en Chine. Et nous avons néanmoins conservé une activité de production et notre centre de développement et de gouvernance en Italie, dans la province de Belluno, région spécialisée dans le secteur de la lunetterie, une région où nous sommes nés il y a presque cent ans, où nous opérons avec succès et où nous nous sommes taillé une position de leadership absolu. En outre, notre Groupe a diversifié ses activités en lançant sa propre ligne d'articles de maroquinerie portant la griffe Fedon 1919 : des produits à forte identité et immédiatement reconnaissables, qui sont aujourd'hui considérés comme une excellence et qui sont distribués dans des magasins monomarque surtout en Italie, plus précisément dans les aéroports de Fiumicino, à Rome, de Malpensa, à Milan, à l'aéroport Marco Polo de Venise, dans la ville de Venise et dans des centres commerciaux prestigieux, tel que le centre Leone à Desenzano del Garda. En conclusion, notre Groupe perpétue une vocation typiquement italienne, aussi bien dans le domaine du design que dans la production et la distribution.

Toutes ces considérations – conclut le président – nous ont incités à juger que la cotation de notre titre à l'AIM Italie est cohérente avec la nouvelle composition de l'actionnariat et avec les nouvelles stratégies de développement. En particulier, nous estimons que la cotation à l'AIM Italie pourra représenter un pas important pour négocier sur le marché et pour donner une juste visibilité

aux activités du Groupe Fedon. L'AIM Italie est en effet un marché dynamique qui s'adapte mieux à nos caractéristiques et à nos besoins et qui est susceptible de susciter l'intérêt d'investisseurs, également au niveau national, qui croient en l'essor des entreprises qui misent sur le design et sur l'innovation et qui s'efforcent d'accroître la diffusion et la connaissance de leurs marques à travers une planification de la distribution, et plus précisément à travers le réseau de leurs propres magasins, caractérisé par une grande visibilité et constituant une bonne stratégie de communication aux consommateurs.

Le conseil d'administration a également examiné la proposition de modifier ses statuts afin d'adapter les normes statutaires régissant la société aux dispositions de loi en vigueur et aux règlements applicables, également à la lumière de la proposition d'admission des actions de la société à la négociation à l'AIM Italie.

Pour des raisons de cohérence – affirme Callisto Fedon – étant donné la décision de demander la cotation du titre Fedon à l'AIM Italie et d'adapter les statuts aux dispositions de loi et aux règlements applicables à notre société car déjà cotée en France, nous avons jugé opportun de confier la révision des statuts à une équipe de professionnels et de soumettre le texte à l'approbation de l'assemblée extraordinaire.

Le conseil d'administration a pour autant décidé de convoquer l'assemblée ordinaire et extraordinaire des actionnaires à l'effet de délibérer sur la demande d'approbation du projet de négociation du titre Fedon à l'AIM Italie et sur les modifications qui seront apportées aux statuts, le 9 décembre prochain, sur première convocation et, s'il en est besoin, le 10 décembre sur deuxième convocation.

Pieve d'Alpago, 7 novembre 2014